



**ALLOCUTION DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR MICHEL MENGA
M'ESSONE
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'INSTRUCTION CIVIQUE,
CHARGE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE**

**A LA 34^{ème} SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO
(16 OCTOBRE - 03 NOVEMBRE 2007)**

Paris, le 19 octobre 2007

**Monsieur le Président de la Conférence
Générale,**

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Monsieur le Directeur Général,

**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Honorables délégués.**

C'est pour moi un honneur et un privilège de m'adresser à la grande famille de l'UNESCO pour exprimer, au nom du chef de l'Etat, son Excellence **El Hadj Omar BONGO ONDIMBA** et à celui du peuple gabonais, les hommages de mon pays.

Monsieur le Président de la Conférence Générale,

Permettez-moi de vous adresser mes vives félicitations pour le choix porté par la Conférence Générale sur votre personne dont l'expérience internationale est connue de tous et par conséquent sur votre pays la Grèce, berceau de grands philosophes.

Je voudrais par la même occasion rendre hommage à Son Excellence, Monsieur **MUSA BIN Jaafar Bin Hassan**, pour la grande maîtrise dont il a fait montre au cours de son mandat, due à sa sagesse et à sa parfaite connaissance de l'UNESCO.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Je tiens, à vous féliciter pour l'efficacité et l'énergie avec lesquelles vous avez dirigé les travaux du Conseil Exécutif au cours des deux dernières années, facilitant ainsi le bon déroulement des présentes assises.

Mes remerciements et félicitations s'adressent également à Monsieur **Koïchiro Matsuura**, Directeur Général, pour les réformes entreprises en vue de la modernisation et du renforcement de notre Organisation au sein du système des Nations Unies.

Monsieur le Président, Excellences,

Mesdames et Messieurs

La mise en place de la stratégie à moyen terme 2008-2013 de l'UNESCO, qui définit la vision stratégique et le cadre programmatique des actions de l'Organisation durant cette période, revêt à nos yeux une importance capitale.

En effet, l'UNESCO est déterminée à accorder une grande priorité au continent africain à travers la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement et le renforcement de son partenariat avec **l'UNION AFRICAINE**.

Ainsi, en matière d'éducation, et en conformité avec cette stratégie qui encourage une éducation de qualité pour tous, le Gabon est engagé dans un processus de réformes dynamiques, à travers notamment :

- la généralisation de l'enseignement pré primaire,
- la réforme curriculaire dans le primaire,
- l'institutionnalisation de l'Approche par les Compétences de Base,
- la réintégration de l'Alphabétisation et de l'éducation permanente au sein du Ministère de l'Education Nationale,

- la diversification des filières de formation, la construction de grandes écoles professionnelles et de nouvelles universités,
- la mise en œuvre du système **LMD** dans l'Enseignement supérieur en harmonie avec les autres pays de la **CEMAC**,
- La prise en charge des jeunes déscolarisés, en vue de leur réinsertion sociale,
- le renforcement de la lutte contre le **VIH/SIDA** en milieu scolaire,
- La revalorisation de l'éducation physique et sportive dans le système éducatif en y intégrant la sensibilisation pour la lutte contre le dopage dans les futurs programmes.

Aussi, l'appui multiforme de l'UNESCO est-il souhaité pour le renforcement des capacités notamment dans les domaines de la formation des enseignants et des planificateurs de programmes, ainsi que la révision curriculaire au secondaire.

Honorables délégués, Mesdames et Messieurs,

Plus que jamais, l'élimination de l'extrême pauvreté, la promotion des Droits humains, l'éthique et l'égalité entre les sexes qui sont au centre des missions de l'UNESCO, sont un appel pressant à la paix internationale et à la prospérité commune de l'humanité.

Le Gabon a dans ce sens:

- élaboré un Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) qui retrace les programmes et les plans d'action pour les prochaines années,

- mis en place une Commission Nationale indépendante des Droits de l'Homme en 2006 et institué une journée nationale des Droits de l'Homme,
- initié une action nationale de recensement typologique des personnes handicapées en vue d'une meilleure prise en charge,
- amorcé la mise en place du Comité National d'éthique pour la recherche à l'instar des autres pays d'Afrique et se réjouit d'avoir été choisi par l'UNESCO dans le projet « ABC » qui vise à soutenir et à renforcer lesdits comités.

Par ailleurs, notre pays a :

- créé des structures institutionnelles visant la promotion de la bonne gouvernance,
- mis en place une plate forme nationale des jeunes pour la résolution des problèmes spécifiques liés aux jeunes et à la prise en compte de leurs aspirations,
- renforcé son action en faveur des droits de la femme et accru sa représentativité notamment dans les domaines économique, politique et administratif.

Dans ce contexte, le Grand prix du Président de la République, créé il y a dix ans, contribue à renforcer la place des femmes gabonaises dans le processus du développement économique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

L'humanité fait face à un défi majeur : celui d'assurer son développement et sa prospérité économique tout en préservant son milieu naturel et les ressources pour les générations futures.

Sur le plan environnemental, le Gabon, situé au cœur du deuxième massif forestier de la planète, et inquiet des conséquences du changement climatique, entend jouer un rôle de premier plan dans l'équilibre planétaire et promouvoir les principes de développement durable. La décision de notre Chef d'Etat, son Excellence **El Hadj Omar BONGO ONDIMBA** de créer 13 parcs nationaux qui couvrent environ 11% du territoire gabonais constitue un effort sans précédent en matière de protection de l'environnement au service de l'humanité.

Dans le domaine de la Culture, l'inscription récente de **l'écosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda** en tant que **site mixte naturel et culturel** sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, représente non seulement une grande fierté mais également un motif d'encouragement dans la poursuite de nos efforts pour la préservation des écosystèmes nationaux.

Il mériterait d'être souligné, que le Gabon a soutenu, la création du **Fonds Africain du Patrimoine Mondial** en faisant partie des premiers contributeurs de ce fonds.

Par ailleurs, le Gabon s'est réjoui de l'adoption par l'UNESCO, de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**. Conscient de son importance pour l'ouverture dans le monde et les échanges culturels entre les Peuples, notre pays l'a ratifiée, le 30 mars 2007.

Enfin, dans le domaine de la communication, l'objectif de l'UNESCO, étant de faciliter l'accès d'un plus grand nombre des pays d'Afrique à l'information et à la communication conformément à la

déclaration des principes et Plan d'action du sommet mondial sur la société de l'information (**SMSI**), le Gabon vient d'engager une réflexion en vue de la création d'une structure nécessaire à l'élaboration d'une Stratégie Nationale pour les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et attend de l'UNESCO et des Organisations telle que l'**UIT**, un appui soutenu et continu.

Mesdames et Messieurs,

Dans un monde en perpétuelle mutation, confronté à de nombreux bouleversements, notre engagement commun au service de la paix, de l'éducation, de la science, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de la culture, donne à notre organisation toute sa légitimité.

Voilà pourquoi, le Gabon encourage l'UNESCO à élaborer et à maintenir des programmes sur l'éducation pour **la culture de la Paix, la citoyenneté et la Démocratie, le dialogue des civilisations, les Ecoles associées, la lutte contre le racisme et la xénophobie, l'enseignement de la philosophie et des langues maternelles.**

Malheureusement, à chaque nouvel exercice budgétaire, notre organisation subit une baisse sensible de son volume de ressources.

L'UNESCO, pour jouer pleinement un rôle appréciable et visible dans tous ses domaines de compétence, a besoin de contributions budgétaires et extra-budgétaires conséquentes.

A cet effet, le Gabon aurait préféré un budget de **648 millions de dollars US**. Mais, il soutient le consensus qui s'est créé autour d'un budget de **631 millions de dollars US**.

Pour terminer le Gabon voudrait saluer le retour de **Singapour** au sein de la famille UNESCO.

Je vous remercie